

**Report on the Ad Hoc Expert Group Meeting
on the Contribution of the Private Sector
to the Implementation of the
New Partnership for Africa's Development**

**Rapport de la Réunion du Groupe d'experts ad hoc
sur la contribution du secteur privé
à la mise en œuvre du Nouveau Partenariat
pour le développement de l'Afrique**



Office of the Special Adviser on Africa

**Report on the Ad Hoc Expert Group Meeting
on the Contribution of the Private Sector
to the Implementation of the
New Partnership for Africa's Development**

**Jointly organized by the Office of the Special Adviser on
Africa of the United Nations Secretariat and
the secretariat of the New Partnership for Africa's Development**

**Midrand, South Africa
28 February-2 March 2005**



United Nations, New York
2005



Contents

	<i>Paragraphs</i>	<i>Page</i>
I. Introduction.....	1 – 9	1
A. Background.....	1 – 3	1
B. Objectives.....	4 – 5	1
C. Participation and thematic focus.....	6 – 7	1
D. Opening session.....	8 – 9	1
II. Summary of plenary sessions.....	10 – 4	2
Plenary session 1 Presentation and discussion of the West African case study.....	10 – 27	2
Plenary session 2 Presentation and discussion of the South African case study.....	28 – 38	4
Plenary session 3 Presentation and discussion of the East African case study.....	39 – 46	5
III. Conclusions and recommendations: key issues.....	47 – 60	6
IV. Closing remarks.....	61 – 62	8
Annex		
List of participants		

Introduction

A. Background

1 Four years have elapsed since the adoption of the New Partnership for Africa's Development (NEPAD). Many stakeholders play an important role in NEPAD implementation. The private sector's role in NEPAD, however, is critical, and its importance is well acknowledged both by the leaders of African countries and of the private sector itself.

2. In response to the adoption of NEPAD, the African private sector has organized itself by establishing the NEPAD Business Group (NBG) with the aim of developing effective public-private partnerships. Since the adoption of NEPAD, several business seminars, workshops and conferences, such as the NBG conference on the theme "Mobilizing the private sector in support of NEPAD" (Johannesburg, 8 December 2003), have been organized in order to strengthen business development and to better position African private-sector firms to actively contribute to the implementation of NEPAD.

3. Notwithstanding these efforts, effectively harnessing the private sector in the implementation of NEPAD remains a major challenge. Hence, the Office of the Special Adviser on Africa of the UN Secretariat in collaboration with the NEPAD secretariat, organized an expert group meeting on the theme "The contribution of the private sector to the implementation of NEPAD", which was held in Midrand, South Africa, from 28 February to 2 March 2005.

B. Objectives

4. The main objective of the meeting was to examine the extent of private-sector involvement to date in the implementation of NEPAD, based on the findings of three subregional studies, and to provide recommendations on ways to facilitate the effective involvement of the private sector. The studies examined specific areas of private-sector participation in NEPAD priority areas in West Africa, East Africa and Southern Africa with a view to providing a comprehensive analysis on the progress of and obstacles to private-sector participation in NEPAD.

5. The conclusions and recommendations of the meeting will serve a dual purpose: to provide inputs to improve the three studies, which will be published separately, and to help inform Member States about the current state of private-sector involvement in NEPAD

implementation as a basis for developing strategies to enhance private-sector contribution to the implementation of NEPAD.

C. Participation and Thematic Focus

6. The meeting was attended by participants drawn from the private sector, regional African banks, including the African Development Bank (AfDB), regional economic communities and other African development organizations, thus reflecting a variety of perspectives (for the list of participants, see Annex I). Above all, the meeting allowed for interactive dialogue and debate among the participants on strategies and mechanisms for increasing the contribution of the private sector to the implementation of NEPAD.

7. The approach adopted at the meeting was to call on each of the resource persons to present their papers in turn, shedding light on their specific subregional experiences. The presentations formed the basis for in-depth discussions among the participants. In addition, background papers on the role of the African Business Round Table and on the Africa Corporate Sustainability Forum were submitted to the meeting, enriching the discussions.

D. Opening Session

8. The meeting was jointly chaired by Ejeviome Eloho Otobo, Chief of the Policy Analysis and Monitoring Unit, Office of the Special Adviser on Africa, and Victor Mathale, Adviser on Business Initiatives of the NEPAD secretariat.

9. Mr. Mathale welcomed the participants to Midrand, South Africa and stated that the outcome of the meeting would support the NEPAD Secretariat's work on the private sector. Mr. Otobo explained the objectives of the meeting as threefold:

(a) The first objective is to explore the question of how far private-sector involvement has progressed in the implementation of NEPAD in the four years since its inception;

(b) The second objective is to provide a complete and accurate description of private-sector involvement in the implementation of NEPAD, based on a careful review of the findings of the studies on private sector involvement in the implementation of NEPAD programmes and projects from

three subregions, namely West Africa, East Africa and Southern Africa;

- (c) The third objective concerns strengthening private-sector involvement in NEPAD. He asserted that it was important to consider how to empower the domestic private sector so that it can play a stronger role in production, employment creation and revenue generation.

II. Summary of plenary sessions

Plenary session 1

Presentation and discussion on the West African case study

Presentation

10. The paper presented by the resource person, Daniel Omoweh, reviewed the role and scope of private-sector involvement in NEPAD implementation in West Africa.

11. Mr. Omoweh first provided a comprehensive review of the structure of the West African economy, which is centered on energy and natural resources. He then outlined the historical and institutional context for private-sector involvement in NEPAD. In particular, he cited both the centrality of infrastructure in reversing the underdevelopment of Africa and the NEPAD emphasis on physical infrastructure as the main reasons for focusing on infrastructure in his study. He then identified the five distinct phases that a project had to pass through: (a) project conception, (b) feasibility studies, (c) definitional phase, which comprises drawing commercial and legal frameworks, planning and concluding the legal agreements, environmental impact assessment and financial investment decision, (d) construction or implementation and (e) financial closure when the project is completed.

12. Since its adoption, awareness of NEPAD as a regional development programme has gradually been increasing. However, the public sector still has some concerns about sharing space with the private sector in infrastructure and public utilities. The fears have begun to subside, although there is still a problem of insufficient awareness about NEPAD in the private sector.

13. Mr. Omoweh explained that in West Africa, NEPAD priority projects have mainly been developed in the transport, energy and telecommunications sectors. In the area of transport, there was evidence of regular and close contact between the AfDB, the NEPAD Infrastructure Unit and the Economic Community of West African States (ECOWAS) infrastructure team. As

a result, considerable progress has been made, for example, on the financing of the Ghana-Togo upgrade of a 31 kilometre road. In addition, ECOWAS is currently formulating a subregional framework for telecommunication.

14. Notwithstanding that progress, however, Mr. Omoweh stated that the scope of participation of African private-sector firms inclusive of the development and investment banks of the regional economic communities was very limited, due in part, to lack of funds and also lack of supportive enabling environment.

15. Mr. Omoweh noted that the mobilization of financial resources for NEPAD projects, particularly at the subregional level, remained a major problem. With regard to the enabling environment, he remarked that lack of appropriate policy and project environments constituted major barriers to private-sector investment in infrastructure, along with Governments' inability to create a level playing field for the participation of both public and private-sector firms, lack of transparency and public-sector unwillingness to really share space with the private sector.

16. On the question of public-private partnerships, Mr. Omoweh stated that such partnerships had been formed to participate in some of the NEPAD projects in West Africa. For example, for a major infrastructure project of NEPAD, a West African power pool project, NEPAD played a key role in facilitating the cooperation and conclusion of agreements and helped put into place the necessary energy institutions and structures to further public-private partnerships for the development of the energy sector. Another major infrastructure project, a West African gas pipeline project was highlighted as a concrete example of public-private partnerships. The project is currently at the stage of implementation and was the only NEPAD priority project that had attained such status in West Africa to date.

17. Mr. Omoweh also raised the fundamental question of the controversy over the designation of NEPAD projects in West Africa. There were subregional projects that predated NEPAD but fell under the programmes of NEPAD and the regional economic communities. For example, some ECOWAS projects had been transformed into NEPAD projects at the subregional level. The selection of the projects was guided by the following criteria: (a) projects that were in an advanced stage of preparation and could be fast-tracked; (b) projects that had enhancing effects of regional integration; (c) projects that had stalled for political reasons and for which NEPAD intervention could make a difference. On the basis of those criteria, several projects in the infrastructure sector that predated NEPAD had been

incorporated as priority NEPAD projects under the short-term action plan for infrastructure development.

18. Mr. Omoweh concluded his presentation by emphasizing the important role of NEPAD in generating political will and mobilizing support so as to ensure that the private sector was involved in NEPAD implementation.

Discussion

19. The ensuing debate focused on a wide range of issues, such as the institutionalization of public-private cooperation, capital market development, NEPAD advocacy and empowerment of African entrepreneurs.

Limited private sector involvement in NEPAD implementation

20. There was general recognition of very limited private-sector participation in NEPAD implementation. Concerning the reasons for this limited participation, one participant pointed to the lack of institutionalization of public-private cooperation and underlined the critical importance of setting up an institutional framework for consultation and cooperation with the private sector. Lack of political will was also singled out as an important reason for the limited participation of the private sector. The Chairman then added that public and private sectors do not talk to each other enough and that NEPAD needed to show its commitment by involving the private sector in the process. He also urged the private sector to demand such a commitment.

Empowerment and capacity building of the African private sector

21. Empowerment and effective capacity-building of the African private sector featured prominently in the discussion, particularly in view of the limited participation of the African private sector in NEPAD projects. One participant underscored the necessity of empowering the African private sector, while highlighting the case of Nigeria. In Nigeria, private-sector participation in NEPAD was weak since the Nigerian economy was dominated by the public sector. He also pointed to the lack of African entrepreneurs' participation in the West African Gas Pipeline and West African Power Pool (in contrast to multinational companies' strong participation) as a problem. He thus stressed that African companies needed to be encouraged and empowered, hence alluding to the necessity for African governments to encourage African companies to come together and form a large company so as to be able to participate in the projects.

22. The view was also expressed that the way NEPAD was currently conceptualized seemed more conducive to partnership with external partners rather than with the private sector in Africa. For example, more attention was

being directed towards external partners than toward the African private sector. There was therefore a clear need to challenge African leaders to develop the domestic African private sector, through deliberate, concerted efforts to empower the African private sector while also working closely with external partners. African leaders could also ask foreign investors to team up with African companies. Without those efforts, he argued, NEPAD would not attain its objective.

Importance of NEPAD advocacy

23. Particular emphasis was placed on the importance of an effective NEPAD advocacy and outreach programme to the private sector and civil society. The representative of the Africa Corporate Sustainability Forum, in explaining the Forum's work (especially on corporate social responsibility), stated that there was a great deal of ignorance and some resentment about NEPAD and that civil society had a great role to play within the NEPAD framework.

Role of NEPAD

24. In discussing the role of NEPAD, it was essential to make a distinction between the NEPAD secretariat as an institution and NEPAD as a programme. There was general agreement that the main role of NEPAD programme was aimed to advance Africa's development, with Member States taking the lead in implementing the components of the programme. On the other hand, the secretariat served as a facilitating tool and resource mobilizer.

Capital and capital market development

25. Participants recognized that lack of adequate financial capital was a major constraint for African private-sector development. They underlined the necessity of having access to long-term capital, without which African companies could not engage in many projects requiring huge funding. The importance of developing and organizing a local capital market, particularly the pan-African stock market, was also highlighted. A number of participants pointed out that the potential was there and that the market just needed to be developed. They also argued that once such a capital market had been developed, it would also help reverse capital flight. The need to establish subregional stock exchanges was emphasized.

Public-private partnerships

26. A few participants viewed public-private partnerships as not new in general but agreed that they were new to Africa. They argued that such partnerships were useful tools that needed to be well managed, although they could not be considered a panacea. The key concern was how to create innovative partnerships beyond traditional public-private partnerships. The biggest challenge was to build partnerships while tapping into

innovation. The representative of AfDB informed participants that AfDB had set up working groups, consisting of public and private-sector arms within the Bank itself so as to make the Bank's work more pertinent to promoting private-sector development, including public-private partnerships.

Enabling environment including governance

27. One participant singled out corporate governance as an important element of an enabling environment for private-sector participation in NEPAD implementation. According to him, the corporate governance issue was particularly important for investors in West Africa. Other issues that were discussed included the importance of introducing common passports and the possibility of movement without visas within a subregion of Africa; the need for useful, specific interventions for the development of small and medium-sized enterprises (SMEs) in Africa, the need to find out more about the share of foreign and African private-sector involvement in NEPAD projects; and the need for banks to play a more active role in financing and putting money behind NEPAD.

Plenary Session 2

Presentation of and Discussion on the South African Case Study

Presentation

28. The paper presented by John Maré reviewed the extent and nature of private sector involvement in the NEPAD implementation process in Southern Africa. He first alluded to the importance of the South African economy as the most developed regional economy with the most developed private sector in sub-Saharan Africa. In particular, he noted that the strength of the South African economy could be utilized for further development of the Southern African region. He explained that South African businesses had set up the South African Business Foundation and the South African Development Community (SADC) Business Forum, which had a lot of potential.

29. Commenting on the involvement of the private sector in the implementation of NEPAD priority sectors, Mr. Maré stressed that NEPAD needed to develop a specifically targeted programme for African private-sector development. He noted that infrastructure projects had a long gestation period and urged the promotion of private-sector concessions to improve Southern African railroads. In connection with public-private partnerships, he then singled out the Maputo Corridor, with Maputo port facilities as a good example of a useful public-private partnerships, which delivered a good

result. As regards NEPAD priority for short-term action plan projects, he asserted that in Southern Africa, most short-term action plan projects had not made much progress in implementation.

30. However, some work had been done to develop facilitation projects and project preparations. The Grand Inga Hydropower Project had one of the greatest potentials. He stressed that that project was one of the most important single projects and was a test case of NEPAD as it has the potential of supplying over 60 per cent of energy to the African continent. SADC, as the regional economic community, has the primary responsibility for this project and all SADC projects were somehow regarded as NEPAD projects.

31. Mr. Maré then proceeded to highlight the great relevance of energy projects to Southern Africa. In particular, he explained how private-sector participation could be encouraged by drawing on the successful case of the South Africa/Mozambique natural gas project. The project had been financed by development banks in such a way that private-sector participation was specifically encouraged.

32. Mr. Maré stated that structured involvement in the NEPAD implementation process was important so as to deliver NEPAD objectives. He remarked that a major problem was confusion as to who should facilitate the involvement of the private sector. He also noted that the central question with respect to international support was how to effectively apply such support to individual projects of NEPAD.

Discussion

NEPAD's value-added role and subregional projects

33. Participants debated the value-added role of NEPAD and the NEPAD secretariat. The view was expressed that the general expectation was for NEPAD to start new projects. But there was no contradiction in adopting existing subregional projects. Indeed, if the adoption of NEPAD had led to the revival of some dormant subregional projects, as appeared to be the case, that was to be applauded as a major contribution by NEPAD. The representative of the NEPAD secretariat explained that the NEPAD secretariat tended to adopt projects but now it was changing. He asserted that it was important to have quick-win projects as well as to guide the private sector. He added that NEPAD needed to involve such organizations as ABR/NBG and cooperate with subregionally based organizations.

34. The related question was then raised as to how to qualify certain projects as regional projects, which are developed as NEPAD projects by SADC and others.

Participants noted that the criteria for designating sub-regional projects as NEPAD projects were not clear. In response, a participant provided an explanation of why there was no divergence between SADC and NEPAD projects. According to him, SADC guided the regional development programme on the basis of NEPAD principles and priorities. Thereafter, SADC went on to develop projects, which were then considered NEPAD projects. In addition, the private sector in SADC region was always consulted and involved in developing the subregional projects.

Low private sector involvement in infrastructure

35. The review of the Southern African experience led to the general acknowledgement of the very limited involvement of the private sector in infrastructure, which is problematic, given the central importance of infrastructure for Africa's sustainable development. Participants emphasized the importance of pressing for more debt cancellation for African countries so as to free up needed capital for building infrastructure.

Capacity and resource constraints

36. Participants recognized the lack of capacity of the African private sector and resource constraints as problems warranting urgent attention. They noted that apart from South Africa, which was unique in terms of its ability to raise capital on its own both outside and inside the country, most African countries suffered severe resource constraints and lacked the ability to raise funds from the international capital markets. They stressed that these constraints needed to be effectively addressed. They underlined the need for a concerted approach to capital market development, including strategic interventions to develop the African stock exchange market to raise needed capital for projects.

Corporate social responsibility and NEPAD endorsement

37. One participant highlighted the importance of the responsible investment of South African companies and multi-stakeholder involvement, while urging that NEPAD secretariat should make corporate social responsibility a condition for its endorsement of companies' investment projects.

African business round table

38. Some participants seized the opportunity of the discussion on the paper on Southern Africa to raise questions about ABR since its headquarters are in Johannesburg. They said that there was a perception that ABR was dominated by one country. The President of ABR explained that ABR was not created by or for Nigeria. Rather, ABR was a creation of the African Development Bank and any perception to contrary was wrong perception that needed to be corrected. ABR was

Africa's continent-wide association of businesses and business leaders, committed to fostering African private-sector led growth in Africa. Seven vice presidents represent each different region. He added that it was a truly African business body, encompassing all African business leaders. Drawing attention to the enormous extent of challenges of engaging the private sector in NEPAD, he asserted that there was a great need for sharing experiences across sub-regions.

Plenarysession 3

Presentation and discussion on the East African case study

Presentation

39. The study was introduced by the resource person, Felix Moshia. He first explained that his study focused on three East African countries - Kenya, the United Republic of Tanzania, and Uganda - with some general references to other countries in East Africa. In his view, those three countries' common language and common market integration provided an effective framework for the implementation of the NEPAD regional priority projects. He remarked, however, that it was only in 2003, during the Nairobi Summit of Heads of State and Government of the Countries in East Africa, that specific NEPAD projects were identified.

40. Mr. Moshia observed that the East African economy was basically an agriculture-based economy. Despite the economic significance of agriculture, it had not received significant investment in the past few years, leading to a decline in food and agricultural production. Referring to 52 projects in the NEPAD short-term action plan for infrastructure, he noted that a number of them were in the East African region. At the second NEPAD Summit of the East African leaders held in Nairobi on 29 October 2003 agreement was reached on fast-tracking a few projects that were identified in the subregion. He added that the private sector was already involved in some of the projects and he listed three of such regional projects:

- (a) The extension of the Kenya – Uganda oil pipeline;
- (b) The Zambia – United Republic of Tanzania - Kenya interconnectivity;
- (c) The East African maritime cable project .

41. Although these projects were costly, they would significantly reduce the energy and communication constraints of East Africa in the future. In addition, he mentioned other projects that were currently in the pipeline and under consideration for funding by the World

Bank, Development Bank of South Africa and AfDB. He stated that about US\$ 4 billion would be required for the implementation of all NEPAD short-term action plan priority projects in East Africa (excluding the Grand Inga hydropower project). Mobilizing financial resources of this order of magnitude, thus, presented a challenge. He underscored the need to make the capital market more dynamic, particularly as all East African countries suffer from underdeveloped capital markets, with the exception of Kenya.

42. He stressed that the real challenges were not only financial but also organizational and raised an important question as to what extent the East African private sector could organize itself to benefit from NEPAD projects. In his view, East Africans were not so poor but simply needed to organize themselves. He cautioned against heavy reliance on external financing for the projects and deplored the fact that at present, there was not even funding made available by African countries for a feasibility study of NEPAD projects.

Discussion

Resource mobilization, ownership and financial commitments

43. Resource constraints were recognized as the biggest constraint in NEPAD project implementation in East Africa. Some participants also pointed out that domestic resource mobilization was only 10 per cent in East Africa and that there was a huge gap between domestic resource mobilization and resource requirement.

44. It was pointed out that the East Africa Study should have articulated more clearly the current efforts of deepening the capital market, hence addressing the resource constraint problem. These include, for example, the efforts of the East African Development Bank to encourage domestic resource mobilization and partnership funds for the sustainable development of Lake Victoria.

45. There was general recognition that there could be no ownership without financial commitment. Accordingly, African countries should endeavour to establish a NEPAD fund endowed with a significant amount of money which would signal Africa's commitment to funding NEPAD projects and serve to attract financial support from external partners.

Other suggestions for strengthening private sector involvement in NEPAD projects and public-private partnerships

46. Participants highlighted the following policy measures and actions for strengthening private-sector involvement in NEPAD projects and public-private partnerships in East Africa:

- Importance of supporting SME
Participants agreed that SMEs constituted the core of the private sector in East Africa, hence warranting much support.
- Importance of human resource development and capacity building in education
This issue was highlighted in the context of African private-sector capacity- building so as to help the private sector to actively participate in NEPAD implementation process.
- Achievement and problem of East Africa
Some participants highlighted East Africa's particular achievements such as the customs union, while noting that the study should also bring out East Africa's specific problems resulting, for example, from the current conflict situation in East Africa (e.g., Sudan and Somalia).
- Level of private-sector organization in East Africa
It was acknowledged that in East Africa business was relatively well organized with engagement in relationships with government as evidenced, for example, by the East African Business Council.
- Need for promoting greater public awareness about NEPAD
It was noted that too many people still think that NEPAD was a source of funding. Thus, participants underlined the need for NEPAD to do more to explain its role and mission.
- Problems regarding mechanisms to increase private-sector involvement in NEPAD
According to one participant, there was no effective East African NEPAD secretariat since the Kenyan NEPAD secretariat, which was supposed to function as East Africa NEPAD secretariat, had limited capacity. NEPAD Asset had therefore been formed to propose projects and design new projects, but it faced some problems since it does not have a formal link to NEPAD.

III. Conclusions and recommendations: key issues

47. To sum up the discussions on the findings of the three studies, the participants reflected on the three sets of questions - institutional issues, financing issues and marketing of NEPAD projects described below:

Institutional issues

48. These issues encompassed the following questions:

- What are NEPAD projects?
- How have private-sector firms organized themselves to support NEPAD at the national, regional and sub-regional levels?

- How should an organization be accredited to be in service of NEPAD?
- What is the entry point for a private-sector firm in the implementation of NEPAD?

49. With regard to the first question, it was agreed that NEPAD projects were those that were so designated by the regional economic communities or the Member States themselves. The NEPAD short-term action plan for infrastructure development was an example of a project that was conceived with the active support and participation of the regional economic communities.

50. Concerning the criteria of accreditation, participants agreed that NEPAD should be granted the flexibility to decide who it wants to collaborate with. Furthermore, they agreed with the view of the representative of the NEPAD secretariat that countries should be allowed to determine the most suitable arrangement as a focal point, both nationally and regionally.

51. They added, however, that it was necessary to harmonize institution-building at the national level. In their view, a NEPAD promotion commission comprising the government and private sector as a consultative body should be constituted. The organizational and institutional capacity of NEPAD country chapters also needs to be developed. In addition, the nature of the partnership between the public and private sectors needs to be clarified.

52. In connection with the entry point, a participant underlined the importance of having an effective NEPAD office in East Africa. He noted that at present, there was little clarity about the entry point for the private sector and it was therefore imperative for such office to be fully functional so that it could coordinate with the private sector. The representative of the NEPAD secretariat then assured that NEPAD would work on the point of entry for private-sector firms.

Financing

53. The discussion on financing issues centered on the following questions:

- How do we develop NEPAD projects?
- Project financing: what are the current and innovative projects?
- How can we empower the private sector through joint venture, private equity funds and the possibility of setting up trust funds by African governments?

54. Participants agreed on the need to devise an innovative mechanism of financing NEPAD regional projects, as well as a more organized mechanism to raise funding for NEPAD projects, in particular for the mobilization of domestic resources. They urged African

countries not to rely mainly on donor funding to implement NEPAD, stating that Africans should start with what they had and that there was money available in Africa. One of the challenges was, however, to lure “flight capital” to the continent by keeping the money in Africa safe and profitable. Participants added that countries like Nigeria could also start developing projects with equity funds and that it was possible to raise money if Africa looked inwards.

55. Some participants said that special funds might have to be created to fund NEPAD projects, in addition to any financial mechanism to bring each of the NEPAD projects to a bankable stage. The idea of NEPAD raising the initial “seed money” for projects was welcomed. A number of participants also felt that African countries needed to put the initial seed money into NEPAD projects and also to use it as leverage to raise further money from non-African countries.

56. On project financing, the crucial role of AfDB in funding NEPAD projects was highlighted. Some participants noted that funding could be raised, for example, through the syndication of risk capital by AfDB to provide confidence to international financial institutions, such as the World Bank. In their view, if there was a financing gap, AfDB could provide part of the loan capital and AfDB and other development financial institutions could thus play a role of a “broker and facilitator”, helping more projects to get started.

57. On a more general note, participants stressed that NEPAD needed to be private-sector led. They said that private sector should therefore be empowered as a matter of necessity to move the African continent and NEPAD forward. Joint ventures were recognized as one important route of private sector empowerment. Participants recommended that the African Business Round-table (ABR) NEPAD Infrastructure Facilitation Fund (NIFF) and the ABR African Investment Advisory Diaspora SME Investment Fund be supported as practical initiatives to further the economic and social development of the continent. Specifically that the NIFF be supported as a means to professionally facilitate private sector investment into NEPAD priority infrastructure projects and to support indigenous African companies participate fully in the implementation of Africa's Infrastructure development. Furthermore that the ABR AIA Diaspora SME Investment Fund be supported as a unique forum through which the human and financial capital of the Diaspora can be harnessed to develop SMEs.

Marketing of NEPAD projects

58. Advocacy and marketing issues were discussed in connection with the following questions:

- How do we explain NEPAD's role to the world?
- How are we explaining the role of the private sector in the implementation of NEPAD?
- How are we explaining the opportunities that are provided by NEPAD?
- How should the private sector help in the implementation of NEPAD and what opportunities are there for the private sector in the implementation of NEPAD?

59. Participants agreed on the need for clear dissemination of information on what NEPAD is and what NEPAD projects are. They argued that in order to avoid confusion, African countries and organizations needed to speak with clarity, consistency and coherence about NEPAD to the rest of the world. It was also essential to make it clear to African leaders that they needed to engage the private sector.

60. The key issues discussed during the debate were the need for African Governments to press for debt cancellation so as to obtain some respite for Africa's economic development; the need to sort out the problem of African capital flight since international creditors might otherwise not be inclined to cancel Africa's debt; the need for urgent action on NEPAD projects that have significant and "quick-win" impacts; the need to register the brand and logo of NEPAD; and the need to spread the word about Africa's capability to handle a very large-scale project, such as the Grand Inga Hydropower Project.

IV. Closing remarks

61. Mr. Mathale said that the meeting had been frank and informative, enriching the work of the NEPAD secretariat on the private sector. He assured participants that he would investigate the issue of registration of the NEPAD brand. He also promised to inform the NEPAD communication and marketing team about the need for more active advocacy and marketing work. He briefed the participants on the NEPAD secretariat's upcoming "road show", which was designed to market NEPAD projects to twenty Chief Executive Officers of major corporations to give them an opportunity to review as well as encourage them to fund key NEPAD projects. The event, which was to take the form of a train ride from Johannesburg to Cape Town, was tentatively scheduled for October 2005.

62. Mr. Otobo thanked the participants for their active participation in the meeting. He expressed deep gratitude to the NEPAD secretariat for its collaboration in hosting the meeting and said that the Office of the Special Adviser on Africa of the United Nations looked forward to future collaboration with the NEPAD secre-

tariat in other areas. He hoped that the private sector participants had drawn inspiration from the meeting and would feel strongly motivated to become actively involved in implementing NEPAD programmes and projects.

Annex I

List of participants

	Name	Title	Address	E-mail	Phone/Fax
1.	Mr. Kwasi Abeasi	MD/CEO (Designate) Chief Executive	African Business Roundtable, J'burg Ghana Investment Promotion Centre Accra	kabeasi@yahoo.co.uk	Tel: +27 11 884 6682 +233 244 356366
2.	Mr. Tagbo Agbazue	AICC Africa Corporate Sustainability Forum	9 St. David's Place Parktown, Johannesburg, South Africa	tagbo@aiccafrica.org	Tel: +27 (0) 11 643 6604 Fax: +27 (0) 11 643 6918 Cell: +27 (0) 83 721 7320
3.	Mr. Mamady Lamine Condé	ABR Coordinator NEPAD Business Group/Private Sector	P.O Box 78149, Sandton City, 2146 Johannesburg South Africa	Lconde@abnnet.org	Tel: +27 11 884 6682 Fax: +27 11 884 6685
4.	Mr. Hubert Danso	Vice Chairman African Investment Advisory	67-9 Whitfield Street London, UK	hdanso@aiprojects.com hdanso@africapractice.com	Tel: +44 795 1146467 Fax: +44 207 462 7598
5.	Mr. Sean de Cleene	Executive Director	African Institute of Corporate Citizenship (AICC) St. David's Place, Parktown, P.O. Box 37357, Bernam Park 2015 Johannesburg	sean@aiccafrica.org	Tel: +27 11 643 6604 Fax: +27 11 643 6918 Direct: 265 1 772404
6.	Mr. Roger. M. Gaillard		African Development Bank (AfDB), Tunis, Tunisia	rgaillard@afdb.org	Tel: +216 22 208 344

7.	Mr. Mukenyi B. Hendrikennyo	Information Technology	African Business Roundtable (ABR)	hendrikennyo@abrnet.org	Tel: +27 11 884 6682 Cell: +27 82 474 0248
8.	Mr. Goodie M. Ibru	Chairman, NEPAD Business Group Nigeria	Penthouse Suite, Federal Palace Hotel, Ahmadu Bello way, Victoria Island, Lagos, Nigeria	ikejahotel@yahoo.com	Tel: +2341 261 9009 Fax: +2341 262 3116
9.	Mrs. Ibru	Member, NEPAD Business Group			
10.	Ms. Mumbi Kiereini	NEPAD-ASET	Liaison House, State HSE Ave, Nairobi Kenya	mumbikiereini@yahoo.com	Tel: +254 721 285193
11.	Ms. Seok-Ran Kim	Programme Officer UN/OSAA	USA	kim3@un.org	Tel: +1 212 963 1234
12.	Mr. Victor W. Mathale	Advisor, Private Sector Initiatives NEPAD Secretariat	P.O. Box 1234, Halfway House, Midrand 1685, South Africa, NEPAD Secretariat	victorm@nepad.org	Tel: +27 11 313 3384 Fax +27 11 313 3583
13.	Mr. John H.E. Maré	Consultant	John H E Maré and Associates P.O. Box 66180 Highveld 0169 South Africa	jhemare@worldonline.co.za	Tel: +27 12 665 1842
14.	Mr. A. Mondlane	SADC Secretariat	SADC House Gvt Enclave, Gaborone, Botswana, Private Bag 0095	amondlane@sadc.int	Tel: +267 713 11 555 Fax: +267 395 1863
15.	Mr. Felix G. N. Moshia	Consultant/ Chairman National Investments Company Ltd Tanzania, NICO, Executive Director African Dialogue Center, Arusha	National Investments Company Ltd (NICO) P.O. Box 23381 Dares Salaam Tanzania	Felixgnmoshia@yahoo.com	Tel: +255 222 136726 Fax: +255 744 282085
16.	Mr. Mehlokazulu Ndiweni	Senior Private-sector development Officer	COMESA, Box 30051, Lusaka Zambia	mndiweni@comesa.int macimezo@yahoo.com	Tel: +260 (1) 2297 25/32 Fax: +260 (1) 225 107

17.	Mr. Daniel Omoweh	Consultant – OSAA/NEPAD Private Sector Infrastructure/Industry	Nigerian Institute of International Affairs, 13 – 15 Kofo Abayomi Road, Victoria Island, Lagos Nigeria	d_omoweh@yahoo.com	Tel: 0803 720 2022; Fax: +234 – 1- 2615 843
18.	Mr. Ejeviome Eloho Orobo	Chief, Policy Analysis and Monitoring Unit, UN / OSAA	USA	orobo1@un.org	Tel: +1-212 963 5006
19.	Mr. Jared Osoro	Research Economist	East African Development Bank, 4, Nile Avenue P.O. Box 7128 Kampala	josoro@eadb.org	Tel: +256 41 230021/5 Fax: +256 41 259763 / 253 585
20.	Mr. Richard Randriamandrato	Chief, Strategic Planning and Research Unit NEPAD focal point	COMESA Centre, Ben Bella Road, P.O. Box 30051, Lusaka 10101, Zambia	spr@comesa.int	Tel: +260 1 229 725 Fax: +260 1 225 107
21.	Dr. Bamanga Tukur	President African Business Roundtable and Chairman NEPAD Business Group	RMB Building, 122 Pybus Road, Sandton 2146, P.O. Box 78149 Sandton City 2146, Johannesburg	abr@abnmet.org	Tel: +27 11 884 6682
22.	Professor Yúsuf Turundu	Director, Blue Diamond Group	Marlborough House, 1st Floor, Hyde park Lane, Hyde Park, Johannesburg	yusuft55@yahoo.com	Tel: +27 11 325 0600 Fax: +27 11 325 0680 Cell: +27 73 445 3494

Publié par le Bureau du Conseiller spécial pour l'Afrique

**Rapport de la Réunion du Groupe d'experts ad hoc
sur la contribution du secteur privé
à la mise en œuvre du Nouveau Partenariat
pour le Développement de l'Afrique**

**Réunion organisée conjointement
par le Bureau du Conseiller spécial pour l'Afrique
du Secrétariat des Nations Unies
et le secrétariat du Nouveau Partenariat
pour le développement de l'Afrique**

**Midrand, Afrique du Sud
28 février-2 mars 2005**



Nations Unies, New York
2005



Table des matières

	<i>Paragraphs</i>	<i>Page</i>
I. Introduction.....	1 – 9	1
A. Contexte.....	1 – 3	1
B. Objectifs.....	4 – 5	1
C. Participation et thématique centrale.....	6 – 7	1
D. Séance d’ouverture.....	8 – 9	1
II. Résumé des sessions plénières.....	10 – 46	2
Sessions plénières 1	Presentation et discussion de l’étude de cas ouest-africaine.....	2
	10 – 27	
Sessions plénières 2	Presentation et discussion de l’étude de cas sud-africaine.....	4
	28 – 38	
Sessions plénières 3	Presentation et discussion de l’étude de cas est-africaine.....	6
	39 – 46	
III. Conclusions et recommandations: les problèmes clés.....	47 – 60	7
IV. Observations finales.....	61 – 62	9

Annexe

Liste des participants

Introduction

A. Contexte

1. Quatre années se sont écoulées depuis l'adoption du Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (le NEPAD). De nombreux acteurs jouent un rôle important dans la mise en œuvre du NEPAD. Cependant, le rôle du secteur privé est particulièrement important – ce qui est parfaitement reconnu à la fois par les dirigeants des pays africains et le secteur privé.

2. En réponse à l'adoption du NEPAD, le secteur privé du continent africain s'est organisé en créant le Groupe du NEPAD chargé du secteur des entreprises (NEPAD Business Group – NBG), dans le but de développer des partenariats efficaces public/privé. Depuis l'adoption du NEPAD, plusieurs séminaires, ateliers et conférences professionnels – tels que la conférence du NBG intitulée « Mobiliser le secteur privé pour soutenir le NEPAD » (Johannesburg, 8 décembre 2003) – ont été organisés en vue de renforcer le développement de l'activité entrepreneuriale et de mieux positionner les entreprises privées africaines dans le sens d'une contribution active à la mise en œuvre du NEPAD.

3. En dépit de ces efforts, la mobilisation effective du secteur privé pour la mise en œuvre du NEPAD reste un défi majeur. C'est la raison pour laquelle le Bureau du Conseiller spécial pour l'Afrique du Secrétariat des Nations Unies a, en collaboration avec le secrétariat du NEPAD, organisé une réunion du groupe d'experts sur le thème « Contribution du secteur privé à la mise en œuvre du NEPAD », qui s'est tenue à Midrand, en Afrique du Sud, du 28 février au 2 mars 2005.

B. Objectifs

4. Cette réunion avait pour principal objectif d'examiner l'étendue, à ce jour, de la participation du secteur privé à la mise en œuvre du NEPAD, sur la base des conclusions de trois études sous-régionales, ainsi que de formuler des recommandations sur les moyens de faciliter un engagement effectif du secteur privé. Ces études examinent des domaines spécifiques de participation du secteur privé au NEPAD, dans les zones prioritaires que sont l'Afrique de l'Ouest, l'Afrique de l'Est et l'Afrique du Sud; il s'agissait de proposer une analyse exhaustive des progrès accomplis et des obstacles rencontrés dans ce domaine de la participation du secteur privé au NEPAD.

5. Les conclusions et recommandations de la réunion de Midrand auront un double objectif : d'une part, fournir des éléments susceptibles d'améliorer les trois études – qui seront publiées séparément –, et, d'autre

part, contribuer à l'information des Etats membres sur l'état actuel de la participation du secteur privé à la mise en œuvre du NEPAD, et offrir ainsi une base de développement de stratégies visant à renforcer l'engagement du secteur privé dans ce domaine.

C. Participation et thématique centrale

6. Cette réunion a rassemblé des acteurs du secteur privé, des représentants de banques régionales africaines (y compris la Banque africaine de Développement – AfDB), de communautés économiques régionales et d'autres organismes de développement africains, ce qui a offert une gamme de points de vue très divers (pour la Liste des participants, cf. l'Annexe I). La réunion a permis essentiellement un dialogue et un débat interactifs des participants sur les stratégies et mécanismes visant à accroître la contribution du secteur privé à la mise en œuvre du NEPAD.

7. L'approche adoptée au cours de cette réunion a consisté à inviter successivement chaque expert à présenter son exposé, concernant sa propre expérience sous-régionale. Ces différentes présentations ont servi de base à des débats approfondis entre tous les participants. En outre, des documents d'information sur le rôle de l'« African Business Round Table » et de l'« Africa Corporate Sustainability Forum » ont été présentés et ont enrichi les débats.

D. Séance d'ouverture

8. La réunion est présidée conjointement par Ejeviome Eloho Otobo, Chef du Groupe de l'analyse des politiques et du suivi de leur application (Bureau du Conseiller spécial pour l'Afrique), et Victor Mathale, Conseiller en Initiatives entrepreneuriales auprès du secrétariat du NEPAD.

9. M. Mathale souhaite la bienvenue aux participants ainsi réunis à Midrand, en Afrique du Sud, et déclare que les résultats de cette réunion apporteront une contribution aux travaux du secrétariat du NEPAD concernant le secteur privé. M. Otobo explique que les objectifs de la réunion sont triples :

(a) Le premier objectif est d'étudier les progrès de la participation du secteur privé à la mise en œuvre du NEPAD depuis que celle-ci a commencé, il y a quatre ans;

(d) Le deuxième objectif consiste à présenter une description complète et précise de l'engagement du secteur privé dans ce domaine de la mise en œuvre du NEPAD, sur la base d'une analyse scrupuleuse des conclusions des études relatives à

la participation du secteur privé à la mise en œuvre des programmes et projets du NEPAD dans trois sous-régions, à savoir l'Afrique de l'Ouest, l'Afrique de l'Est et l'Afrique du Sud;

- (e) Le troisième objectif concerne le renforcement de la participation du secteur privé au NEPAD. M. Otobo affirme qu'il importe d'étudier la question de la responsabilisation du secteur privé africain afin que ce dernier joue un rôle plus important en matière de production, de création d'emplois et de richesses.

II. Résumé des sessions plénières

Session plénière 1

Présentation et discussion de l'étude de cas ouest-africaine

Présentation

10. L'exposé présenté par l'expert Daniel Omoweh concerne le rôle et l'étendue de la participation du secteur privé à la mise en œuvre du NEPAD en Afrique de l'Ouest.

11. M. Omoweh commence par présenter un tableau complet des structures de l'économie ouest-africaine, centrée sur l'énergie et les ressources naturelles. Il décrit ensuite le contexte historique et institutionnel de la participation du secteur privé au NEPAD. M. Omoweh évoque, en particulier, à la fois le rôle central des infrastructures dans le processus de sortie du sous-développement de l'Afrique et l'accent mis par le NEPAD sur les infrastructures matérielles, afin d'expliquer que son étude est précisément axée sur cette question des infrastructures. Il définit ensuite les cinq phases successives de tout projet : (a) la conception du projet, (b) les études de faisabilité, (c) la phase de définition, qui comprend notamment l'élaboration des cadres commercial et juridique, la planification et la conclusion des accords juridiques, l'évaluation de l'impact environnemental et les décisions d'investissement financier, (d) la construction ou la mise en œuvre concrète, et (e) le « verrouillage » financier en fin de projet.

12. Depuis son adoption l'attention portée au NEPAD en tant que programme de développement régional ne fait que s'accroître. Cependant, le secteur public se pose encore certaines questions sur le partage des activités avec le secteur privé en matière d'infrastructures et d'équipements publics. Certes, ces craintes commencent à s'atténuer; mais un problème subsiste : à savoir l'insuffisance de la prise de conscience du secteur privé au sujet du NEPAD.

13. M. Omoweh précise qu'en Afrique de l'Ouest, les projets prioritaires du NEPAD ont été principalement développés dans les secteurs du transport, de l'énergie et

des télécommunications. Dans le secteur du transport, il a constaté des relations étroites et régulières entre l'AfDB, l'Unité d'infrastructure du NEPAD et l'équipe d'infrastructure de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). Ces contacts ont permis des progrès considérables, par exemple en matière de financement de la rénovation d'une route de 31 km reliant le Ghana au Togo. En outre, la CEDEAO élabore actuellement un cadre sous-régional en matière de télécommunications.

14. Cependant, M. Omoweh ajoute qu'en dépit de ces progrès, la participation des entreprises du secteur privé africain (y compris les banques de développement et d'investissement des communautés économiques régionales) reste très limitée, en partie en raison d'un manque de crédits, et, également, du fait de l'absence d'un environnement coopératif et favorable.

15. M. Omoweh constate que la mobilisation de ressources financières pour les projets du NEPAD reste un problème majeur, en particulier au niveau sous-régional. En ce qui concerne « l'environnement favorable », il fait observer que l'absence de contextes appropriés en termes de politiques et de projets est un obstacle majeur aux investissements du secteur privé dans les infrastructures – de même que l'incapacité des gouvernements à instaurer des conditions équitables pour la participation d'entreprises publiques et privées, ou encore le manque de transparence et le fait que le secteur public ne soit pas véritablement disposé à « partager un espace » avec le secteur privé.

16. Au sujet des partenariats public/privé, M. Omoweh déclare que ce type de partenariat a été constitué en vue d'une participation à certains projets du NEPAD en Afrique de l'Ouest. Ainsi, en ce qui concerne un projet d'infrastructure majeur dans cette partie de l'Afrique – projet de pool énergétique –, le NEPAD joue un rôle clé en facilitant la coopération et la conclusion d'accords, et en contribuant à la mise en place des structures institutionnelles et énergétiques nécessaires au développement des partenariats public/privé et, ainsi, du secteur de l'énergie. Un autre grand projet en matière d'infrastructures – projet de gazoduc pour l'Afrique de l'Ouest – est également cité en tant qu'exemple concret de ces partenariats public/privé. Ce projet en est actuellement au stade de la mise en œuvre et constitue, à ce jour, le seul projet prioritaire du NEPAD ayant autant progressé, en Afrique de l'Ouest.

17. M. Omoweh soulève également la question fondamentale de la controverse autour de la désignation de certains projets, en Afrique de l'Ouest, en tant que « Projets NEPAD ». Certains projets sous-régionaux ont été entrepris avant même la création du NEPAD, mais ont été ensuite englobés dans les programmes du

NEPAD et des communautés économiques régionales. C'est ainsi que certains projets de la CEDEAO ont été rebaptisés « Projets NEPAD » au niveau sous-régional. Ce processus s'est fait sur la base des critères suivants : il devait s'agir (a) de projets à un stade avancé et pouvant être rapidement identifiés; (b) de projets favorisant de manière importante l'intégration régionale; et (c) de projets interrompus pour des raisons politiques, et auxquels l'intervention du NEPAD pouvait apporter le « plus » nécessaire. C'est sur la base de ces critères que plusieurs projets d'infrastructure antérieurs à la création du NEPAD ont été intégrés à l'ensemble de « projets prioritaires » du NEPAD, dans le cadre d'un plan d'action à court terme en vue du développement des infrastructures.

18. En conclusion, M. Omoweh souligne le rôle important du NEPAD pour susciter la volonté politique et mobiliser le soutien nécessaire à la participation du secteur privé à la mise en œuvre des programmes du NEPAD.

Débat

19. Le débat qui s'ensuit traite d'un ensemble de thèmes importants, tels que l'institutionnalisation de la coopération public/privé, le développement du marché des capitaux, ou encore la défense et la responsabilisation, par le NEPAD, des entrepreneurs africains.

Participation limitée du secteur privé à la mise en œuvre du NEPAD

20. Il est reconnu, dans l'ensemble, que la participation du secteur privé à la mise en œuvre du NEPAD reste très limitée. Pour en expliquer les raisons, l'un des participants souligne l'absence d'institutionnalisation de la coopération public/privé et l'importance cruciale de la création d'un tel cadre institutionnel en vue de la consultation du secteur privé et d'une coopération avec ce dernier. Le manque de volonté politique est également souligné en tant que raison majeure de cette participation limitée du secteur privé. Le Président ajoute que les secteurs public et privé ne dialoguent pas suffisamment, et que le NEPAD doit manifester son propre engagement en impliquant le secteur privé dans ce processus. D'autre part, le Président demande instamment au secteur privé d'exiger un tel engagement de la part du NEPAD.

Responsabilisation du secteur privé africain et développement de ses capacités

21. Les questions de responsabilisation du secteur privé africain et de développement effectif de ses capacités occupent une place importante dans le débat, en particulier en raison de la participation limitée du secteur privé africain aux projets du NEPAD. L'un des participants souligne la nécessité de responsabiliser le secteur privé africain, en prenant pour exemple le cas du Nigeria.

Dans ce pays, la participation du secteur privé au NEPAD est faible, dans la mesure où l'économie nigériane est dominée par le secteur public. Ce participant souligne également que l'absence de participation d'entreprises africaines aux projets de Gazoduc et de Pool énergétique pour l'Afrique de l'Ouest (alors que les sociétés multinationales participent de manière importante à ces deux initiatives) constitue un problème. Il ajoute donc que les entreprises africaines doivent être encouragées et responsabilisées, ce qui est une manière de souligner la nécessité, pour les gouvernements africains, d'encourager les entreprises africaines à se regrouper, à constituer ensemble une entité de dimension importante, afin de pouvoir participer aux projets en question.

22. Certains considèrent également que la conception actuelle du NEPAD semble conduire davantage à des partenariats extérieurs qu'à une collaboration avec le secteur privé africain. Ainsi, on peut dire que l'on s'intéresse davantage à des partenaires extérieurs qu'au secteur privé africain. Par conséquent, il faut clairement lancer un défi aux dirigeants africains, afin qu'ils contribuent à développer le secteur privé sur leur continent par une action résolue et concertée, visant à responsabiliser le secteur privé africain – tout en maintenant une étroite collaboration avec des partenaires extérieurs. Les dirigeants africains pourraient également inviter des investisseurs étrangers à faire équipe avec des entreprises africaines. Le participant ayant soulevé ce point affirme que, sans ces efforts, le NEPAD n'atteindra pas son objectif.

Importance du rôle de défenseur que doit jouer le NEPAD

23. Un accent tout particulier est placé sur l'importance d'un programme efficace du NEPAD dans le sens de la défense et de l'aide du secteur privé et de la société civile. Effectuant un exposé sur les travaux de l'« Africa Corporate Sustainability Forum » (notamment en matière de responsabilité sociale des entreprises), le représentant de ce Forum déclare qu'il y a beaucoup d'ignorance et de ressentiment au sujet du NEPAD, et que la société civile a un rôle important à jouer dans le cadre du Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique.

Le rôle du NEPAD

24. Au sujet du rôle du NEPAD, il est essentiel de distinguer, d'une part, le secrétariat du NEPAD en tant qu'institution, et, de l'autre, le NEPAD en tant que programme. Il y a un consensus général pour dire que le rôle essentiel du programme du NEPAD est de faire progresser le développement de l'Afrique – les Etats membres étant à l'avant-garde de la mise en œuvre des différentes composantes de ce programme. Par ailleurs, le secrétariat du NEPAD est un instrument permettant de faciliter cette action et de mobiliser des ressources.

Développement des capitaux et des marchés financiers

25. Les participants reconnaissent que le manque de capitaux appropriés est une contrainte majeure pour le développement du secteur privé africain. Ils soulignent la nécessité d'un accès à des capitaux à long terme, sans lesquels les entreprises africaines ne seront pas en mesure de s'engager dans de nombreux projets exigeant un financement important. L'importance de la création et de l'organisation d'un marché financier local – et notamment d'une Bourse panafricaine – est également soulignée. Plusieurs participants mettent l'accent sur le fait que le potentiel existe, et qu'il suffit de développer ce marché. Ils affirment aussi que l'instauration d'un tel marché financier permettrait également d'empêcher la fuite des capitaux. Enfin, la nécessité de créer des Bourses sous-régionales est également soulignée.

Les partenariats public/privé

26. Certains participants reconnaissent que les partenariats public/privé ne sont pas, d'une manière générale, un fait nouveau, mais qu'il s'agit d'une réalité inédite en Afrique. Ils affirment que, même si ce n'est pas une panacée, ce type de partenariat constitue un instrument très utile, nécessitant une bonne gestion. La question majeure est de déterminer de quelle manière on peut créer des partenariats innovants au-delà des partenariats traditionnels public/privé. Le défi majeur est de mettre en place des partenariats tout en recherchant l'innovation. Le représentant de l'AfDB (la Banque africaine de Développement) informe les participants du fait que cette banque a créé en son sein des groupes de travail, composés de membres des secteurs public et privé, afin de rendre l'action de cet établissement bancaire plus pertinente dans le sens de la promotion du développement du secteur privé – y compris par des partenariats public/privé.

L'environnement favorable, y compris en termes de gouvernance

27. L'un des participants souligne que la gouvernance des entreprises est un élément important d'un environnement favorable à la participation du secteur privé à la mise en œuvre du NEPAD. À son avis, cette question de gouvernance est tout à fait essentielle en ce qui concerne les investisseurs potentiels en Afrique de l'Ouest. Parmi les autres points évoqués figurent la création de passeports communs et la libre circulation, sans visa, à l'intérieur d'une sous-région de l'Afrique – élément particulièrement important –, ou encore la nécessité d'actions spécifiques et efficaces dans le sens du développement des petites et moyennes entreprises africaines, la nécessité de s'informer davantage sur le degré d'engagement des secteurs privés africain et étranger dans les projets du NEPAD, et, enfin, le devoir, pour les banques, de jouer un rôle plus actif en matière de financement et de soutien financier du NEPAD.

Session plénière 2

Présentation et discussion de l'étude de cas sud-africaine

Présentation

28. Le document présenté par John Maré analyse le degré et la nature de la participation du secteur privé au processus de mise en œuvre du NEPAD en Afrique australe. M. Maré évoque tout d'abord l'importance de l'économie sud-africaine, dans la mesure où il s'agit de l'économie régionale la plus développée et du secteur privé également le plus développé de l'Afrique sub-saharienne. M. Maré souligne notamment que le dynamisme de l'économie sud-africaine pourrait servir à un développement encore plus important de l'ensemble de la région de l'Afrique australe. Il précise que des entreprises sud-africaines ont créé la « South African Business Foundation » et le « South African Development Community Forum » (SADC) – deux institutions qui offrent un énorme potentiel.

29. Au sujet de la participation du secteur privé à la mise en œuvre des projets prioritaires du NEPAD, M. Maré souligne que le NEPAD doit élaborer un programme visant spécifiquement au développement du secteur privé africain. Il fait observer que les projets d'infrastructures connaissent une longue période de gestation, et demande instamment la promotion de concessions au secteur privé en vue de l'amélioration du réseau ferroviaire d'Afrique australe. Au sujet des partenariats public/privé, M. Maré cite en exemple le « Maputo Corridor » (Couloir de Maputo), qui offre les équipements portuaires de Maputo, et constitue une excellente illustration de l'utilité de ce type de partenariat, qui a donné de bons résultats. Enfin, en ce qui concerne la priorité donnée par le NEPAD aux plans d'action à court terme, M. Maré déclare qu'en Afrique australe, la mise en œuvre de ce type de projet n'a fait, dans la plupart des cas, que peu de progrès.

30. Cependant, un certain travail a été accompli dans le sens de la facilitation et de la préparation des projets. Le Grand Projet hydroélectrique d'Inga offre l'un des potentiels les plus importants. M. Maré souligne que ce projet spécifique est l'un des projets majeurs et doit servir de test au NEPAD, dans la mesure où il permettra de fournir plus de 60% de l'énergie nécessaire au continent africain. C'est le SADC qui, en tant que communauté économique régionale, est le premier responsable de ce projet hydroélectrique; d'une certaine manière, d'ailleurs, tous les projets du SADC sont considérés comme des projets du NEPAD.

31. M. Maré souligne ensuite l'extrême pertinence des projets énergétiques pour l'Afrique australe. Il explique

notamment que la participation du secteur privé pourrait être encouragée en s'inspirant de la réussite du projet de gaz naturel entre l'Afrique du Sud et le Mozambique. Ce projet a été financé par des banques de développement de manière à encourager tout particulièrement la participation du secteur privé dans son ensemble.

32. M. Maré déclare encore qu'une participation structurée à la mise en œuvre du NEPAD est importante pour atteindre les objectifs du NEPAD. Il fait observer que l'un des problèmes majeurs, dans ce domaine, est une certaine confusion quant à la nature des responsables qui devraient faciliter la participation du secteur privé. Il fait également remarquer qu'en matière d'aide internationale, la question essentielle est de savoir comment soutenir de manière efficace tel ou tel projet du NEPAD.

Discussion

La valeur ajoutée du NEPAD et les projets sous-régionaux

33. Les participants examinent la question de la valeur ajoutée du NEPAD et de son secrétariat. On considère généralement que l'attente la plus importante que l'on ait à l'égard du NEPAD est de voir ce dernier entreprendre des projets nouveaux. Cependant, il n'y a aucune contradiction si l'on s'intègre en même temps dans des projets sous-régionaux existants. Effectivement, si l'adoption des programmes du NEPAD a pu réactiver certains projets sous-régionaux plutôt « dormants » – comme cela est le cas, semble-t-il –, il faut s'en féliciter et considérer que c'est l'une des contributions majeures du NEPAD. Le représentant du secrétariat du NEPAD souligne que, d'une manière générale, le secrétariat du NEPAD a eu tendance à adopter des projets existants, mais qu'aujourd'hui, cela évolue. Il ajoute qu'il importe autant, désormais, de mettre en place des projets à effets rapides que de conseiller le secteur privé. Il déclare encore que le NEPAD doit faire appel à des organisations telles que l'ABR/NBG et coopérer avec des organismes basés dans cet ensemble sous-régional.

34. Une question connexe est ensuite soulevée : comment parvenir à qualifier certains projets de « projets régionaux », développés en tant que projets du NEPAD par le SADC et d'autres organismes? Les participants font observer que les critères de désignation de projets sous-régionaux en tant que projets du NEPAD ne sont pas clairs. En réponse à cette question, l'un des participants explique qu'à son avis, il n'y a pas de divergence fondamentale entre les « projets du SADC » et ceux du NEPAD. En effet, poursuit-il, le SADC oriente le programme de développement régional sur la base des principes et priorités du NEPAD. Ensuite, le SADC procède au développement des projets en question, qui sont, dès lors, considérés comme des projets du

NEPAD. En outre, le secteur privé de la région couverte par le SADC est toujours consulté et impliqué dans le développement des projets sous-régionaux.

Faible participation du secteur privé aux projets d'infrastructure

35. L'examen de l'expérience sud-africaine conduit chacun à reconnaître que l'engagement du secteur privé dans les projets d'infrastructures reste très limité, et que cela pose problème étant donné l'importance cruciale des infrastructures pour le développement durable de l'Afrique. Les participants soulignent qu'il importe de faire pression dans le sens d'une annulation encore plus importante de la dette des pays africains, afin de libérer les capitaux nécessaires à l'implantation d'infrastructures.

Les difficultés en matière de capacités et de ressources

36. Les participants reconnaissent que le manque de capacités du secteur privé africain et les limites financières sont des problèmes qui doivent retenir l'attention de toute urgence. Ils font observer qu'en dehors de l'Afrique du Sud, qui constitue une exception quant à sa capacité de lever par elle-même des capitaux, aussi bien dans le pays qu'à l'étranger, la plupart des pays africains ont de graves problèmes financiers et ne sont pas en mesure de lever des capitaux auprès des marchés financiers internationaux. Les participants soulignent que ces problèmes doivent être traités avec efficacité. Ils soulignent également la nécessité d'une approche concertée en matière de développement des marchés financiers, et notamment d'actions stratégiques en vue d'instaurer une Bourse à l'échelle du continent africain et de lever les capitaux nécessaires à la mise en œuvre de différents projets.

La responsabilité sociale des entreprises et le soutien du NEPAD

37. L'un des participants souligne l'importance d'un investissement responsable des entreprises sud-africaines et de l'engagement de multiples acteurs, tout en invitant le secrétariat du NEPAD à faire de la responsabilité sociale des entreprises une condition de soutien du NEPAD aux projets d'investissement des dites entreprises.

L'« African Business Round Table » (ABR)

38. Certains participants profitent du débat sur le document relatif à l'Afrique australe pour soulever un certain nombre de questions au sujet de l'African Business Round Table (ABR), puisque cette instance a précisément son siège à Johannesburg. Ils font observer que certains ont l'impression que l'ABR est sous la dominance d'un certain pays. Le Président de l'ABR précise que cet organisme n'a pas été créé par le Nigeria ou au seul bénéfice de ce pays. L'ABR est plutôt une création de la Banque africaine de Développement, et toute idée ou impression contraire est fautive et doit être corrigée. L'ABR est, à l'échelle du continent africain,

une association d'entreprises et de dirigeants d'entreprise au service d'une croissance africaine fondée sur le secteur privé. Ses sept vice-présidents représentent chacun une région. Ce participant ajoute qu'il s'agit là d'une instance industrielle et commerciale authentiquement africaine, englobant l'ensemble des dirigeants d'entreprise du continent. Attirant ensuite l'attention sur l'ampleur des défis liés à l'engagement du secteur privé dans les projets du NEPAD, ce participant affirme que le partage des expériences entre les différentes sous-régions est tout à fait nécessaire.

Session plénière 3

Présentation et discussion de l'étude de cas est-africaine

Présentation

39. Cette étude est présentée par l'expert Felix Moshia. Ce dernier précise tout d'abord que son travail est axé sur trois pays d'Afrique de l'Est – le Kenya, la République unie de Tanzanie et l'Ouganda – et comporte également quelques références plus générales à d'autres pays est-africains. De l'avis de M. Moshia, la langue commune aux trois pays en question et le fait qu'ils aient créé un marché commun d'intégration constituent un cadre efficace en vue de la mise en œuvre des projets régionaux prioritaires du NEPAD. Il ajoute cependant que ce n'est qu'en 2003, lors du Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement des pays d'Afrique de l'Est, tenu à Nairobi, que des projets spécifiques du NEPAD ont été identifiés.

40. M. Moshia fait encore observer que l'économie est-africaine est fondamentalement agricole. Mais, en dépit de l'importance du secteur agricole, celui-ci n'a pas bénéficié d'investissements importants ces dernières années – ce qui a provoqué une baisse de la production alimentaire et agricole. Evoquant ensuite les 52 projets à court terme du NEPAD dans le domaine des infrastructures, M. Moshia souligne qu'un certain nombre d'entre eux sont réalisés en Afrique de l'Est. Lors du second Sommet des Dirigeants est-africains, qui s'est tenu à Nairobi le 29 octobre 2003, on est parvenu à un accord sur la nécessité de mener rapidement un certain nombre de projets identifiés dans cet ensemble sous-régional. M. Moshia ajoute que le secteur privé est d'ores et déjà engagé dans la réalisation de certains de ces projets, avant de citer trois projets régionaux de ce type :

- (a) Le prolongement de l'oléoduc Kenya-Ouganda;
- (b) Les relations interactives entre la Zambie et la République unie de Tanzanie;

(c) Le projet est-africain de câblage maritime.

41. Ces projets ont, certes, un coût élevé; mais ils vont contribuer à réduire de manière importante les difficultés de l'Afrique de l'Est dans les domaines de l'énergie et des communications. M. Moshia mentionne également d'autres projets en préparation et dont la Banque mondiale, la Banque de Développement de l'Afrique du Sud et l'AfDB envisagent actuellement le financement. Il précise que quelque 4 milliards de dollars seront nécessaires à la mise en œuvre de l'ensemble des plans d'action prioritaires à court terme du NEPAD en Afrique de l'Est (à l'exclusion du Grand Projet hydroélectrique d'Inga). Par conséquent, la mobilisation de ressources financières aussi importantes représente un véritable défi. M. Moshia souligne également la nécessité de dynamiser le marché des capitaux, notamment du fait que presque tous les pays d'Afrique de l'Est souffrent du sous-développement de ces marchés financiers – à l'exception du Kenya.

42. M. Moshia déclare encore que les véritables défis ne sont pas seulement financiers mais aussi organisationnels, et soulève la question – importante – de savoir dans quelle mesure le secteur privé d'Afrique de l'Est pourrait s'organiser afin de bénéficier des projets du NEPAD. A son avis, les populations d'Afrique de l'Est ne souffrent pas tant de la pauvreté que d'un déficit d'organisation. Il lance une mise en garde contre une dépendance trop importante à l'égard des financements extérieurs pour la réalisation des projets, et déplore qu'à ce jour, les pays africains n'aient pas même dégagé de crédits pour la réalisation d'une étude de faisabilité des projets du NEPAD.

Discussion

Mobilisation de ressources, questions de propriété et engagements financiers

43. Les difficultés financières sont reconnues comme étant les obstacles majeurs à la mise en œuvre des projets du NEPAD en Afrique de l'Est. Certains participants soulignent également qu'en Afrique de l'Est, la mobilisation des ressources au niveau interne ne représente que 10%, et qu'il y a donc un fossé considérable entre cette mobilisation interne et le montant des crédits nécessaires.

44. Il est également souligné que l'Etude de cas est-africaine aurait dû préciser de manière plus claire les efforts actuels visant au développement du marché des capitaux, et, par conséquent, au traitement des problèmes financiers. Il s'agit, par exemple, de l'initiative de la Banque de Développement de l'Afrique de l'Est encourageant la mobilisation de ressources au niveau

intérieur, ainsi que de crédits destinés aux partenariats, au service du développement durable du Lac Victoria.

45. D'une manière générale, on reconnaît qu'il ne peut y avoir de concept de « propriété » sans engagement financier parallèle. Par conséquent, les pays africains devraient s'efforcer de créer un « Fonds NEPAD », largement doté et indiquant la volonté de l'Afrique de financer les projets du NEPAD et d'attirer ainsi, également, une aide financière extérieure.

Autres propositions visant au renforcement de la participation du secteur privé aux projets du NEPAD et aux partenariats public/privé

46. Les participants mettent en avant les mesures et plans suivants, visant au renforcement de la participation du secteur privé aux projets du NEPAD et aux partenariats public/privé en Afrique de l'Est :

- L'importance du soutien aux petites et moyennes entreprises (PME)

Les participants reconnaissent tous que les PME sont le fondement du secteur privé en Afrique de l'Est, et que, par conséquent, elles ont besoin d'une aide importante.

- L'importance du développement des ressources humaines et des capacités du secteur éducatif

Cette question est soulevée dans le contexte du développement des capacités du secteur privé africain, en vue de contribuer à la participation active de ce dernier à la mise en œuvre du NEPAD.

- Réalisations et problèmes de l'Afrique de l'Est
Certains participants tiennent à souligner les réalisations concrètes de l'Afrique de l'Est, telles que l'union douanière, tout en faisant observer que l'étude de cas aurait dû également mettre en lumière certains problèmes de cette région, dus notamment à la situation conflictuelle actuelle (au Soudan et en Somalie).

- Degré d'organisation du secteur privé en Afrique de l'Est

Il est reconnu que l'activité économique et commerciale de l'Afrique de l'Est est relativement bien organisée – les relations établies avec les gouvernements, dans ce domaine, en sont la preuve -, et que cela est le fait, par exemple, de l'East African Business Council.

- La nécessité de sensibiliser davantage l'opinion publique au NEPAD

Il est noté que trop nombreux sont ceux qui pensent encore que le NEPAD est exclusivement une source de financement. Dès lors, les participants soulignent que le NEPAD doit davantage expliquer son rôle et sa mission.

- Problèmes relatifs aux mécanismes susceptibles d'accroître la participation du secteur privé au NEPAD

De l'avis de l'un des participants, il n'existe pas, concrètement, de secrétariat du NEPAD au niveau de l'Afrique de l'Est, dans la mesure où le secrétariat du NEPAD au Kenya, censé faire office de secrétariat du NEPAD pour l'ensemble de l'Afrique de l'Est, a des compétences limitées. Le « NEPAD Asset » a donc été constitué en vue de concevoir et proposer de nouveaux projets; cependant, ce groupe est confronté à un certain nombre de problèmes, dans la mesure où il n'a pas de lien officiel avec le NEPAD.

III. Conclusions et recommandations : les problèmes clés

47. Afin de résumer le débat sur les conclusions des trois études de cas, les participants examinent les trois séries de questions – questions d'ordre institutionnel, problèmes financiers et communication autour des projets du NEPAD – décrites ci-après :

Questions d'ordre institutionnel

48. Il s'agit des interrogations suivantes :

- Quelle est la nature des projets du NEPAD?
- De quelle manière les entreprises privées se sont-elles organisées en vue de soutenir le NEPAD aux niveaux national, régional et sous-régional?
- Quel doit être le type d'accréditation d'une entreprise souhaitant se mettre au service du NEPAD?
- Quel est le « point d'entrée » d'une entreprise privée pour pouvoir participer à la mise en œuvre du NEPAD?

49. En ce qui concerne la première question, il est généralement reconnu que les projets du NEPAD sont ceux ainsi désignés par les communautés économiques régionales des États membres mêmes. Le plan d'action à court terme du NEPAD en matière de développement des infrastructures est un exemple de projet élaboré avec le concours actif des communautés économiques régionales.

50. Concernant les critères d'accréditation, les participants sont convenus du fait que le NEPAD devrait bénéficier d'une certaine flexibilité afin de pouvoir décider avec qui il souhaite collaborer. En outre, les participants approuvent l'idée du représentant du secrétariat du NEPAD, selon laquelle les pays devraient être autorisés à choisir pour option principale, au niveau national comme régional, les dispositions les plus acceptables pour tous.

51. Cependant, les participants ajoutent qu'il faut harmoniser l'organisation institutionnelle au niveau national. Ils considèrent qu'une commission de promotion du NEPAD, composée de représentants des gouvernements et de consultants du secteur privé, devrait

être constituée. En outre, les capacités organisationnelles et institutionnelles des volets nationaux du NEPAD doivent être également développées. Enfin, la nature des partenariats public/privé doit être clarifiée.

52. En ce qui concerne le « point d'entrée », l'un des participants souligne l'importance d'un bureau effectif du NEPAD en Afrique de l'Est. Il ajoute qu'à ce jour, la question du « point d'entrée » du secteur privé est plutôt confuse, et qu'il est donc impératif qu'un bureau du NEPAD soit totalement opérationnel et en mesure d'assurer la coordination avec le secteur privé. Le représentant du NEPAD donne l'assurance que le NEPAD étudiera cette question du point d'entrée destiné aux entreprises privées.

Le financement

53. La discussion sur les problèmes financiers se concentre sur les points suivants :

- De quelle manière devons-nous développer les projets du NEPAD?
- Le financement des projets : quels sont les projets courants et les projets novateurs?
- Comment responsabiliser le secteur privé par le biais de « joint-ventures », de capitaux-actions privés et de la création éventuelle de fonds fiduciaires par les gouvernements africains?

54. Les participants conviennent de la nécessité de créer un mécanisme novateur de financement des projets régionaux du NEPAD, ainsi qu'un mécanisme plus structuré permettant de lever des fonds au bénéfice des projets du NEPAD – en particulier au niveau de chaque pays (mobilisation de ressources à l'échelon national). Ils demandent instamment aux pays africains de ne pas se reposer principalement sur les donations extérieures pour mettre en œuvre le NEPAD, en précisant que les Africains devraient utiliser les ressources dont ils disposent en propre, et que ces ressources existent effectivement en Afrique. Cependant, l'un des défis auxquels sont confrontés les Africains est également d'attirer les capitaux vers leur continent, et de les y retenir en assurant leur rendement. Les participants ajoutent que des pays tels que le Nigeria pourraient également entreprendre de nouveaux projets au moyen de capitaux-actions, et qu'il est possible de trouver des crédits sur place si l'Afrique est prête à étudier ses propres capacités.

55. Certains participants déclarent qu'il faudrait peut-être créer des fonds spéciaux en vue de financer les projets du NEPAD, parallèlement aux mécanismes de financement permettant d'amener ces projets à un niveau de faisabilité. L'idée selon laquelle le NEPAD se chargerait de lever les « capitaux de lancement » des projets est bien accueillie. Un certain nombre de participants considèrent également que les pays africains

doivent investir les capitaux de lancement dans les projets du NEPAD, et les utiliser également en tant que « levier » pour trouver des capitaux supplémentaires auprès de pays autres qu'africains.

56. Toujours dans ce domaine du financement des projets du NEPAD, le rôle essentiel de l'AfDB est également souligné. Certains participants font observer qu'un financement est possible, par exemple, par la gestion d'un capital-risque par l'AfDB, afin d'inspirer confiance aux institutions financières internationales, telles que la Banque mondiale. De l'avis de ces participants, en cas de manque à combler, l'AfDB pourrait fournir une partie des prêts et, avec d'autres institutions financières de développement, jouer ainsi un rôle de « courtier » et d'« animateur », contribuant à l'élaboration de nouveaux projets.

57. D'une manière plus générale, les participants soulignent que le NEPAD doit être porté par le secteur privé. Par conséquent, ajoutent-ils, le secteur privé devrait être responsabilisé pour assurer les progrès du NEPAD et du continent africain dans son ensemble. Les « joint-ventures » sont reconnues comme l'un des instruments majeurs de cette responsabilisation du secteur privé. Les participants recommandent le soutien du Fonds d'investissement dit « ABR NEPAD Infrastructure Facilitation Fund » (NIFF – Fonds de facilitation des Infrastructures dans le cadre du NEPAD et de l'ABR) et du Fonds intitulé « ABR African Investment Advisory Diaspora SME Investment Fund » (Fonds d'investissement et de conseil de l'ABR au service des PME, en liaison avec la Diaspora) en tant qu'initiatives concrètes visant à renforcer le développement économique et social du continent africain. De manière plus spécifique, les participants recommandent le soutien du NIFF en tant qu'instrument permettant de faciliter, sur le plan professionnel, les investissements du secteur privé dans les projets d'infrastructure prioritaires du NEPAD, et d'aider les entreprises africaines à participer pleinement au développement des infrastructures sur le continent africain. En outre, les participants recommandent le soutien de l'« ABR AIA Diaspora SME Investment Fund » en tant que cadre exceptionnel de mobilisation des ressources humaines et financières de la Diaspora africaine au service du développement des PME.

La communication autour des projets du NEPAD

58. Les dimensions de publicité et de communication sont abordées sous la forme des questions suivantes :

- Comment expliquer le rôle du NEPAD au monde entier?
- De quelle manière expliquer le rôle du secteur privé en matière de mise en œuvre du NEPAD?

- Comment expliquer les possibilités offertes par le NEPAD?
- De quelle manière le secteur privé doit-il contribuer à la mise en œuvre du NEPAD, et quels avantages peut-il tirer de sa participation au NEPAD?

59. Les participants reconnaissent la nécessité de communiquer des informations claires et précises sur la nature du NEPAD et de ses projets. Ils affirment que, pour éviter toute confusion ou toute ambiguïté, les pays et les organismes africains doivent communiquer avec clarté, intelligibilité et cohérence au sujet du NEPAD. Il est également essentiel de bien faire comprendre aux dirigeants africains qu'ils doivent obtenir l'engagement du secteur privé.

60. Parmi les questions clés abordées au cours du débat ont figuré les thèmes suivants : la nécessité, pour les gouvernements africains, de demander l'annulation de leur dette et d'obtenir ainsi un certain sursis, qui permettra le développement économique de l'Afrique; la nécessité de régler le problème de la fuite des capitaux, à défaut de quoi les financiers internationaux ne seraient pas enclins à annuler la dette des pays africains; la nécessité d'une action urgente en ce qui concerne les projets du NEPAD pouvant avoir des effets rapides et importants; la nécessité d'enregistrer la marque et le logo « NEPAD »; enfin, la nécessité d'informer le monde entier de la capacité de l'Afrique de gérer un projet de très grande envergure, tel que le Grand Projet hydroélectrique d'Inga.

IV. Observations finales

61. M. Mathale considère que la réunion a été franche et informative, et qu'elle a permis d'enrichir les travaux du secrétariat du NEPAD au sujet du secteur privé. Il donne aux participants l'assurance qu'il étudiera la question de l'enregistrement de la « marque NEPAD ». Il promet également d'informer l'équipe de communication et de marketing du NEPAD de la nécessité d'une promotion et d'une publicité plus actives autour de ce processus. M. Mathale expose brièvement aux participants le projet de « Spectacle itinérant » (« Road Show ») conçu par le secrétariat du NEPAD, et qui doit voir le jour très prochainement : il s'agit de faire connaître les projets du NEPAD à vingt Administrateurs de grandes entreprises, afin de les inciter à étudier et à financer les principaux projets. Cet événement, qui prendra la forme d'un parcours ferroviaire de Johannesburg au Cap, est prévu en principe pour octobre 2005.

62. M. Otobo remercie les participants de leur contribution active à cette réunion. Il exprime sa plus profonde reconnaissance au secrétariat du NEPAD pour sa collaboration à l'organisation de la réunion, et déclare

que le Bureau du Conseiller spécial des Nations Unies pour l'Afrique attend avec grand intérêt toute future collaboration avec le secrétariat, dans d'autres domaines. M. Otobo ajoute qu'il espère que les représentants du secteur privé auront tiré des enseignements intéressants de cette réunion, et qu'ils seront désormais très fortement motivés pour une participation active à la mise en œuvre des programmes et projets du NEPAD.

Annexe I

Liste des participants

	Nom	Fonction	Adresse	E-mail	Téléphone/Fax
1.	Mr. Kwasi Abeasi	MD/CEO (Designate) Chief Executive	African Business Roundtable J'burg Ghana Investment Promotion Centre Accra	kabeasi@yahoo.co.uk	Tel: +27 11 884 6682 +233 244 356366
2.	Mr. Tagbo Agbazue	AICC Africa Corporate Sustainability Forum	9 St. David's Place Parktown, Johannesburg, South Africa	tagbo@aiccafrica.org	Tel: +27 (0) 11 643 6604 Fax: +27 (0) 11 643 6918 Cell: +27 (0) 83 721 7320
3.	Mr. Mamady Lamine Condé	ABR Coordinator NEPAD Business Group/Private Sector	P.O Box 78149, Sandton City, 2146 South Africa	Lconde@abnmet.org	Tel: +27 11 884 6682 Fax: +27 11 884 6685
4.	Mr. Hubert Danso	Vice Chairman African Investment Advisory	67-9 Whitfield Street London, UK	hdanso@auprojects.com hdanso@africapractice.com	Tel: +44 795 1146467 Fax: +44 207 462 7598
5.	Mr. Sean de Cleene	Executive Director	African Institute of Corporate Citizenship (AICC) St. David's Place, Parktown, P.O. Box 37357, Bernam Park 2015 Johannesburg	sean@aiccafrica.org	Tel: +27 11 643 6604 Fax: +27 11 643 6918 Direct: 265 1 772404
6.	Mr. Roger M. Gaillard		African Development Bank (AfDB), Tunis, Tunisia	rgaillard@afdb.org	Tel: +216 22 208 344

7.	Mr. Mukenyi B. Hendrikennyo	Information Technology	African Business Roundtable (ABR)	hendrikennyo@abrnet.org	Tel: +27 11 884 6682 Cell: +27 82 474 0248
8.	Mr. Goodie M. Ibru	Chairman, NEPAD Business Group Nigeria	Penthouse Suite, Federal Palace Hotel, Ahmadu Bello way, Victoria Island, Lagos, Nigeria	ikejahotel@yahoo.com	Tel: +2341 261 9009 Fax: +2341 262 3116
9.	Mrs. Ibru	Member, NEPAD Business Group			
10.	Ms. Mumbi Kiereini	NEPAD-ASET	Liaison House, State HSE Ave, Nairobi Kenya	mumbikiereini@yahoo.com	Tel: +254 721 285193
11.	Ms. Seok-Ran Kim	Programme Officer UN/OSAA	USA	kim3@un.org	Tel: +1 212 963 1234
12.	Mr. Victor W. Mathale	Advisor, Private Sector Initiatives NEPAD Secretariat	P.O. Box 1234, Halfway House, Midrand 1685, South Africa, NEPAD Secretariat	victorm@nepad.org	Tel: +27 11 313 3384 Fax +27 11 313 3583
13.	Mr. John H.E. Maré	Consultant	John H E Maré and Associates P.O. Box 66180 Highveld 0169 South Africa	jhemare@worldonline.co.za	Tel: +27 12 665 1842
14.	Mr. A. Mondlane	SADC Secretariat	SADC House Gvt Enclave, Gaborone, Botswana, Private Bag 0095	amondlane@sadc.int	Tel: +267 713 11 555 Fax: +267 395 1863
15.	Mr. Felix G. N. Mosha	Consultant/ Chairman National Investments Company Ltd Tanzania, NICO, Executive Director African Dialogue Center, Arusha	National Investments Company Ltd (NICO) P.O. Box 23381 Dares Salaam Tanzania	Felixgmosha@yahoo.com	Tel: +255 222 136726 Fax: +255 744 282085
16.	Mr. Mehlokazulu Ndiweni	Senior Private-sector development Officer	COMESA, Box 30051, Lusaka Zambia	mndiweni@comesa.int macimezo@yahoo.com	Tel: +260 (1) 2297 25/32 Fax: +260 (1) 225 107

17.	Mr. Daniel Omoweh	Consultant – OSAA/NEPAD Private Sector Infrastructure/Industry	Nigerian Institute of International Affairs, 13 – 15 Kofo Abayomi Road, Victoria Island, Lagos Nigeria	d_omoweh@yahoo.com	Tel: 0803 720 2022; Fax: +234 – 1- 2615 843
18.	Mr. Ejeviome Eloho Orobo	Chief, Policy Analysis and Monitoring Unit, UN / OSAA	USA	orobo1@un.org	Tel: +1-212 963 5006
19.	Mr. Jared Osoro	Research Economist	East African Development Bank, 4, Nile Avenue P.O. Box 7128 Kampala	josoro@eadb.org	Tel: +256 41 230021/5 Fax: +256 41 259763 / 253 585
20.	Mr. Richard Randriamandrato	Chief, Strategic Planning and Research Unit NEPAD focal point	COMESA Centre, Ben Bella Road, P.O. Box 30051, Lusaka 10101, Zambia	spr@comesa.int	Tel: +260 1 229 725 Fax: +260 1 225 107
21.	Dr. Bamanga Tukur	President African Business Roundtable and Chairman NEPAD Business Group	RMB Building, 122 Pybus Road, Sandton 2146, P.O. Box 78149 Sandton City 2146, Johannesburg	abr@abmnet.org	Tel: +27 11 884 6682
22.	Professor Yúsuf Turundu	Director, Blue Diamond Group	Marlborough House, 1st Floor, Hyde park Lane, Hyde Park, Johannesburg	yusuf55@yahoo.com	Tel: +27 11 325 0600 Fax: +27 11 325 0680 Cell: +27 73 445 3494



Office of the Special Adviser on Africa (OSAA)
United Nations
Tel.: (212) 963 5006
Fax: (212) 963 3892
<http://www.un.org/africa/osaa>

Bureau du Conseiller spécial pour l'Afrique
Nations Unies
Tel.: (212) 963 5006
Fax: (212) 963 3892
<http://www.un.org/africa/osaa>